

REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° ST01

ECHELLE 1/2000

FOND CADASTRAL
Cadastré Établi - Septembre 2024
<https://cadastrer.data.gouv.fr/>


atelierurbanova
urbanisme et architecture

Edition cartographique du 26/02/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
- Approuvé le 19 mai 2021
- Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
- Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
- Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025
- Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
- Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025
- Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

Légende

- ZONES URBAINES**
- U
 - UE
 - Uh
 - UXai
- ZONES A URBANISER**
- IAUH
 - IAUh
 - 2AU
- ZONES AGRICOLES**
- A
 - Aenr
 - Ap
- ZONES NATURELLES**
- N
 - NB2
- PRESCRIPTIONS**
- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (logement) - L151-11 Code de l'Urbanisme
 - Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Boisement protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Boisement remarquable protégé - L113-1 Code de l'Urbanisme
 - Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Espaces publics remarquables protégés - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - OAP Désignation Habitat
 - OAP Usières urbaines à protéger
 - OAP Sectorielle
 - Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Site bâti remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé
Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Limite communale
 - Bâti Dur
 - Bâti Léger
 - Limite parcellaire
 - Cimetière



Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
SANT OUEN D'AUNIS	90	Liaison pétonne et entretien du fossé de la Borderie à l'Eglise (largeur 10 m)	Commune de SAINT OUEN D'AUNIS	1584
SANT OUEN D'AUNIS	91	Réalisation d'un équipement collectif et d'espaces publics du centre bourg	Commune de SAINT OUEN D'AUNIS	356
SANT OUEN D'AUNIS	92	Liaison pétonne et entretien du fossé (5 m)	Commune de SAINT OUEN D'AUNIS	562
SANT OUEN D'AUNIS	93	Création chemin d'accès et réseau de canalisations	Commune de SAINT OUEN D'AUNIS	376

Changements de destination autorisés

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
SANT OUEN D'AUNIS	13	Bâtiment susceptible de changer de destination (logement) - L151-11 CU	non renseigné

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
SANT OUEN D'AUNIS	245	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Eglise
SANT OUEN D'AUNIS	246	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	la petite chapelle
SANT OUEN D'AUNIS	61	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
SANT OUEN D'AUNIS	68	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
SANT OUEN D'AUNIS	69	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Croix

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
SANT OUEN D'AUNIS	111	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT OUEN D'AUNIS	298	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT OUEN D'AUNIS	300	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné